



Reprenons la rue !

Après cet été infernal, il est temps de relancer la mobilisation pour protéger le climat et la santé des travailleurs-euses. Toutes et tous dans la rue le 19 septembre !

Mobilisation • Suite aux canicules extrêmes de cet été, l'appel lancé à manifester le 19 septembre rencontre un écho massif: de nombreuses manifestations sont prévues dans tout le pays à l'appel d'une centaine d'organisations. À Genève le SIT sera évidemment de la partie.

L'ÉTÉ DE TOUS LES RECORDS DU PIRE

Les conséquences catastrophiques du dérèglement climatique se manifestent chaque année avec davantage d'intensité. Les vagues caniculaires sans précédent de cet été en sont la dernière illustration. L'été 2026 est devenu désormais le plus chaud jamais enregistré en Suisse. Des températures moyennes records pendant

la période de juin à août 2026, de fortes sécheresses impactant les cours d'eau et les sols, quatre vagues de chaleur intenses et prolongées qui ont fortement impacté les travailleuses et les travailleurs ainsi que l'ensemble de la population.

L'Office fédéral de la statistique a recensé 500 décès excédentaires entre fin juin et la mi-juillet, témoignant d'une surmortalité fortement corrélée aux épisodes caniculaires. Par ailleurs, fin juin les Urgence des HUG ont connu un pic d'activité jamais vu depuis la pandémie du Covid.

Bien que ces données ne précisent pas les professions des personnes décédées ou hospitalisées, ce qui nous permettrait d'identifier clairement les responsabilités patronales, elles

prouvent l'impact de la canicule sur la santé publique et nous donnent un aperçu de ce qui nous attendra les prochaines années sans une véritable bifurcation écologique.

UN SURSAUT DE CONSCIENCE

Sur le terrain, après plusieurs jours de chaleur extrême et des dizaines de dénonciations syndicales, l'OCIRT a décidé le 24 juin d'arrêter les travaux au soleil dès 13h. La mesure a été reconduite du 13 au 15 juillet 2026. La canicule a également frappé les travailleuses et travailleurs œuvrant à l'intérieur. À cet égard, nous rappelons la mobilisation des soignant-e-s de l'Hôpital des Trois-Chêne. Ces mo-

SUITE EN PAGE 4>>>

ÉGALITÉ

Le 14 juin 2027 aura lieu en Suisse une grève féministe du care appelée par les syndicats et les collectifs de la Grève féministe. Le SIT se joint dès maintenant à la mobilisation.

4

ÉNERGIE

La droite a voté le retour du nucléaire. Le SIT soutient le référendum, en cohérence avec une politique énergétique qui doit être durable, renouvelable et sans dangers.

5

VOTATIONS

Protection des locataires, contraception gratuite, financement des HES, projets transfrontaliers, neutralité, etc., découvrez les mots d'ordre du SIT pour les votations du 27 septembre.

7-9

CONSTRUCTION

Deux ex-grévistes chez BK Verre SA gagnent leur procès pour licenciement abusif mais obtiennent des cacahuètes.

11

ACCUEIL PRÉSCOLAIRE

Dans un récent arrêt du Tribunal fédéral, l'application des usages professionnels édictés par le canton aux crèches privées non subventionnées est remise en cause.

12

RETRAITES

Le 29 novembre prochain, c'est une mauvaise solution de financement de la 13^e rente AVS qui sera soumise au vote des citoyen-ne-s. Le SIT appelle à la rejeter sans hésiter.

13

Ensemble pour nos salaires, ensemble pour le care !

Après un été caniculaire, les mobilisations du premier semestre se poursuivent dans les secteurs des services publics, du bâtiment et de la protection des travailleuses et travailleurs face aux grandes chaleurs. À ce contexte déjà chargé s'ajoutent deux mobilisations nationales : la défense du salaire minimum et la préparation de la Grève féministe du care en 2027.

En juin, le Parlement fédéral a validé la loi Ettlin, qui bloque l'indexation des salaires minimums dans les conventions collectives. Méprisant des années de luttes syndicales, cette loi met en concurrence CCT et salaires minimums, affaiblissant des conditions de travail dignes durement acquises. À l'échelle nationale, l'USS a lancé la récolte de signatures pour le référendum « Pas touche aux salaires minimums ! », auquel le SIT s'associe pleinement. Nous comptons sur vous dans cette campagne !

En parallèle, le mouvement féministe pose ses balises pour préparer une grande Grève du care en 2027. L'enjeu est de montrer que les tâches du care, peu productives en apparence, font pleinement partie de l'économie. Majoritairement réalisé par des femmes dans la sphère privée, il représente des heures de prise en charge non rémunérée des enfants, des malades et des personnes âgées. Une partie de ces tâches a été collectivisée et professionnalisée, formant une branche importante de l'économie, mais les métiers du soin et du social restent moins bien rémunérés que d'autres secteurs.

Directement ou indirectement, le care concerne toute la société. Pour la Grève de 2027, nous aurons besoin de toutes et tous afin de rappeler que ces tâches sont indispensables au fonctionnement du pays. Les cahiers de revendications doivent maintenant être actualisés dans plusieurs secteurs du syndicat. Nous aurons besoin de militantes et militants motivé-e-s pour faire du 14 juin 2027 une journée de grève massive et rappeler que sans le travail du care et des femmes, ce pays s'arrête, point. 

Adriana Sa Barretto
Vice-présidente

SOMMAIRE

ÉDITO

Röstigraben **p3**

ACTUALITÉS

La mobilisation débute dès maintenant ! **p4**

Pas de retour de l'énergie mortelle **p5**

L'écart salarial se creuse à nouveau **p6**

VOTATIONS

NON à la réduction du financement des HES **p7**

OUI à la contraception gratuite **p7**

NON aux expulsions et à la pénurie de logements **p8**

Projets transfrontaliers : un OUI indispensable pour Genève **p8**

OUI à l'initiative sur l'alimentation **p8**

NON aux coupes budgétaires à Lancy **p8**

« Neutres » pour s'enrichir ?

Niet ! **p9**

SECTEURS

Vers un automne de mobilisation **p10**

Protection insuffisante contre les licenciements antisyndicaux **p11**

Toutes et tous à l'assemblée intersyndicale ! **p11**

Usages fragilisés, risque de sous enchère réactivé **p12**

RETRAITES

NON à la hausse de la TVA ! **p13**

À quand une remise en cause du 2^e pilier ? **p13**

EN ACTION

C'est la rentrée **p16**



HORAIRES

La réception téléphonique est ouverte du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au 022 818 03 00

Les contacts par e-mail sont à privilégier : sit@sit-syndicat.ch

PERMANENCES DU SIT

Construction, parcs et jardins, nettoyage

Permanences physiques :

mardi de 15 h à 18 h et jeudi de 16 h à 18 h 30

Tertiaire privé

(Hôtellerie, restauration, économie domestique, industrie alimentaire, esthétique, coiffure, services, garages, horlogerie, industrie, commerce, médias, transports, finance, etc.)

Permanence physique : jeudi de 14 h à 17 h

Santé, social, secteurs public et subventionné

Permanences physiques : mardi de 9 h à 12 h et mercredi de 14 h à 17 h

GIAP-ACG

Permanence physique : mercredi de 10 h 30 à 12 h 30 en plus de celles ci-dessus

Salarié-e-s sans statut légal

Permanence physique : mercredi de 14 h à 17 h

Service des impôts pour les membres uniquement

Le service des impôts du SIT continue de répondre aux membres au 022 818 03 20 ou impots@sit-syndicat.ch

CAISSE DE CHÔMAGE DU SIT

Permanences physiques (inscriptions) :

Rue de Montbrillant 38, lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h.

Permanences téléphoniques : lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h au 022 818 03 33

Attention, certaines permanences peuvent être annulées, vérifiez sur le site du SIT avant de venir !

CONTACTEZ-NOUS

16, rue des Chaudronniers
case postale 3135, 1211 Genève 3
tél. : +41 (0) 22 818 03 00
fax : +41 (0) 22 818 03 99
courriel : sit@sit-syndicat.ch
web : www.sit-syndicat.ch



Röstigraben

Mais quelle mouche l'a piqué ? Après avoir nié le réchauffement climatique, promu le développement des autoroutes, contribué activement à l'affaiblissement de la loi climat, et préconisé le retour à la production d'énergie la plus dangereuse du monde (le nucléaire), voilà qu'Albert Rösti, conseiller fédéral UDC en charge de l'énergie et de l'environnement, annonce la bouche en cœur débloquer 75 millions pour venir en aide aux paysans et aux forêts suites aux canicules de l'été 2026.

Si la situation n'était pas aussi dramatique, on devrait en rire, à tel point cette annonce est proprement ridicule.

D'abord parce qu'une part de ces « aides », 17 millions pour le reboisement des forêts adapté au réchauffement climatique, n'est qu'un rétropédalage sur la décision de couper ce montant prise en...

août, alors que la Suisse suffoquait depuis plusieurs mois sous un soleil de plomb, faisant face à une sécheresse d'une ampleur inédite. Mais où se trouvait-il donc il y a un mois pour ne pas voir les lacs et cours d'eau asséchés, et les incendies gigantesques dévastant l'Europe ? Dans une datcha de Vladimir dans la périphérie de Mourmansk ? Dans un bunker climatisé sous le Palais fédéral ? Ou tout simplement sur une autre planète ?

Ensuite parce l'aide aux paysans n'est qu'un prêt. Quelle générosité ! Un prêt de 54 petits millions, petit susucre balancé surtout à l'attention de l'agrobusiness. Voilà un pas décisif dans la promotion d'une agriculture durable et d'une alimentation saine et respectueuse des limites planétaires, tandis que de l'autre côté la Confédération s'échine à conclure des accords de libre-échange écocides

avec la Malaisie et le Mercosur...

On apprend également dans la presse que le bougre ne s'attendait pas à un été aussi chaud. Albert Rösti est sans doute trop occupé à mettre en œuvre le programme des lobbies de la bagnole et de l'atôme pour avoir le temps de lire les rapports du GIEC. Mais ce serait être trop magnanime avec notre ministre de l'environnement. En réalité, l'aveuglement dont il fait l'objet est parfaitement volontaire. Pire encore, il tente de crever les yeux de l'administration fédérale et de la population : voici que le preux chevalier du capitalisme extrac-tiviste biffe la participation de la Confédération au programme de recherche européen Copernicus sur le climat et l'environnement. Et *last but not least*, l'adulateur de Donald Trump s'inspire de ce brillant esprit

en interdisant aux services de son département d'utiliser le mot « climat »...

Jusqu'à maintenant, le « Röstigraben » désignait le fossé culturel et po-

« C'est la distance intersidérale entre le gouvernement et la réalité »

litique qui sépare parfois la Suisse romande et la Suisse alémanique les dimanches de votation. Mais aujourd'hui, on peut donc sans hésiter lui attribuer une nouvelle signification : il s'agit de la distance intersidérale qui sépare notre gouvernement de la réalité.

Une réalité qu'il nous appartient de faire entendre. Car si Albert Rösti, et ne l'oublions pas, la majorité de droite et la bourgeoisie capitaliste qui n'a d'horizon que le maintien de leurs profits au détriment de la planète, sont aveugles, ils-elles ont encore des oreilles. Le 19 septembre prochain, il s'agira donc de crier très fort nos exigences de changement de cap. Pour que le Röstigraben ne désigne jamais la tombe dans laquelle il nous aura enterré-e-s. ♦

Davide De Filippo

GRÈVE FÉMINISTE DU CARE

La mobilisation débute dès maintenant!

Le 14 juin 2027 aura lieu en Suisse une grève féministe du care appelée par les syndicats et les collectifs de la Grève féministe. Le SIT se joint dès maintenant à la mobilisation.

Égalité • Le travail du care - prendre soin, nourrir, écouter, nettoyer, accompagner, soigner, éduquer, réparer, soutenir, protéger - est essentiel au bon fonctionnement de notre société. Pourtant, il est le plus souvent invisibilisé, sous-payé ou réalisé gratuitement sans être considéré comme du travail. Le travail du care repose encore essentiellement sur les femmes et les minorités de genre, les personnes migrantes et les communautés précaires. Le 14 juin 2027, nous ferons la grève du care.

PRÉPARER LA GRÈVE

La grève féministe du care sera une grève du travail non rémunéré, à savoir du travail domestique et de soins réalisé gratuitement, du travail bénévole, de la consommation de services. Ce sera aussi une grève du travail rémunéré. Comme en 1991, en 2019 et en 2023, faisons du 14 juin 2027 une nouvelle grève historique pour faire entendre nos revendications et gagner de nouveaux droits pour de meilleures conditions de travail, de salaire et de vie. Le syndicat appelle ses membres à se joindre à la préparation de cette nouvelle grève sur les lieux de travail et à rejoindre le comité de son secteur professionnel pour établir un cahier de revendications destiné aux employeurs. Car nous voulons faire bouger les lignes.

POUR UN PARTAGE PLUS ÉGALITAIRE

Le SIT se mobilise avec ses membres au quotidien. La grève féministe du 14 juin 2027 sera l'occasion de mettre en lumière ce qui est invisible et la nécessité d'une répartition collective du travail du care. Il faut alléger ce travail qui



© Delia Giandeini

nous épuise, qu'il soit rémunéré et non rémunéré. Le syndicat s'engage pour instaurer un congé prénatal et des congés parentaux en plus d'un congé maternité allongé. Il soutient la nécessité de baisser fortement la durée hebdomadaire du travail sans baisse de salaire

pour un meilleur partage des tâches éducatives, domestiques et de soins. Il se bat pour alléger le travail des femmes de chambres et contre le travail dominical dans la vente, qui favorise le consumérisme au détriment de la vie sociale et familiale.

REVALORISER LES SALAIRES DU CARE

Le syndicat poursuit son combat pour l'égalité salariale, toujours pas réalisée 30 ans après l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité car largement insuffisante. Il s'engage pour une revalorisation salariale des métiers très féminisés des crèches, de la santé, de l'éducation, du social, du nettoyage et de l'économie domestique, toujours sous évalués et mal payés. Il défend pied à pied le développement de services publics forts en s'opposant aux restrictions budgétaires qui touchent directement les prestations à la population, sans lesquelles les femmes seraient encore et toujours confinées à la maison. Notre syndicat travaille en faveur de l'accès à des retraites décentes pour les femmes, les temps partiels, le travail temporaire et le travail intermittent, en particulier dans le domaine de la culture.

EN FINIR AVEC LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES

Notre syndicat lutte contre les violences sexistes et sexuelles sur les lieux de travail, et les discriminations faites aux personnes LGBTQ+. Il s'oppose à toutes les formes de précarisation des personnes migrantes et s'engage dans la défense de leurs droits, en particulier pour la régularisation des personnes sans statut légal. Car les discriminations de genre et l'absence de droits permettent toutes sortes d'abus. Mettons fin à l'impunité.

Ensemble, nous sommes solidaires, féministes et en colère. En route vers la grève féministe du care du 14 juin 2027. ♦

Valérie Buchs

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Pas d'étés à 50°C!

<<<SUITE DE LA PAGE 1

bilisations montrent que face aux chaleurs extrêmes, la résistance s'organise. Pour l'heure, elle reste sectorielle: il est temps de l'élargir et de relancer la mobilisation de l'ensemble de la société.

Par ailleurs, un sondage commandité par Tamedia relate qu'une large majorité de la population réclame davantage de mesures pour protéger la population contre les fortes chaleurs. Désormais, des revendica-

tions soutenues par le SIT telles que la rénovation thermique et l'isolation des bâtiments, qu'il s'agisse de logements ou de lieux de travail, sont plébiscités par la population.

BATTRE LE FER TANT QU'IL FAIT CHAUD!

C'est sur la base de ces constats, et de la nécessité d'organiser des mobilisations larges pour exiger un plan de mesures d'urgence contre les

effets des chaleurs extrêmes, qu'un appel a été lancé par SolidaritéS Genève et Vaud.

Très rapidement le mouvement a pris de l'ampleur, désormais plus de 100 organisations ont signé l'appel et un Manifeste contenant 38 revendications. Des manifestations sont à l'ordre du jour à Genève, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel, ainsi que dans une dizaine d'autres villes en Suisse alémanique.

Le SIT, très engagé sur l'enjeu de la transition écologique, appelle l'ensemble de ses membres à se mobiliser avec l'objectif de constituer un bloc intersyndical combatif. Nous nous donnons rendez-vous samedi 19 septembre à 14h au Parc des Crochettes. Enfin, si vous souhaitez vous engager sur la question écologique, nous vous invitons à rejoindre la Commission Climat du SIT. ♦

Martin Malinowski

Découvrez
le Manifeste sur
<https://50degres.ch/>





© Mads Eneqvist

NUCLÉAIRE

Pas de retour de l'énergie mortelle

La droite a voté le retour du nucléaire, comme si nous avions oublié Tchernobyl et Fukushima. Le SIT soutient le référendum, en cohérence avec une politique énergétique qui doit être durable, renouvelable et sans dangers.

Référendum • En juin dernier, la droite du parlement fédéral, sous l'impulsion de l'UDC Albert Rösti, a piétiné la volonté populaire en levant l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires en Suisse. Un scandale, au vu des dangers hors de toutes proportions qu'elles entraînent, comme Tchernobyl ou Fukushima l'ont montré.

Le 30 juin, un référendum national a été lancé. Il est porté par une large coalition, qui regroupe Greenpeace, les Vert-e-s, le PS, les Verts libéraux et la Fondation Énergie, l'Alliance climatique (dont le SIT est membre), le WWF, l'association Sortir du nucléaire et l'association Transports et environnement (ATE). Le SIT a décidé de le soutenir.

TROIS FOIS NON AU NUCLÉAIRE
Par trois fois, la population a voté sur une stratégie énergétique

basée sur les énergies renouvelables, excluant le nucléaire, pour s'assurer d'un avenir supportable: en mai 2017 avec la loi sur l'énergie, actant la sortie du nucléaire et la promotion des énergies renouvelables; en juin 2023 avec la loi sur les objectifs climatiques et la réductions des gaz à effet de serre, et enfin en juin 2024 avec la loi sur l'électricité, permettant de produire davantage d'électricité à partir d'énergies telles que l'eau, le soleil, le vent ou la biomasse. Lors de chacune de ces votations, le SIT a appelé à soutenir ces projets (parfois de manière critique).

ÉNERGIE DANGEREUSE
En effet, le nucléaire est une énergie tout simplement trop dangereuse. Elle oblige à entrer dans le circuit du commerce de l'uranium, qui rend dépendant de pays comme le Kazakhstan, alors que

les énergies solaires, éoliennes ou géothermiques peuvent être produites localement et n'entraînent pas de risque en cas de de conflit ou de crise. Le risque d'un accident reste trop important, comme l'ont montré de trop nombreux précédents. Dans un pays aussi densément peuplé que la Suisse, les conséquences seraient catastrophiques, et se croire technologiquement à l'abri est illusoire.

Il faut aussi rappeler que les déchets produits par les centrales nucléaires restent sans la moindre solution: la durée de leur radioactivité se compte en centaine de milliers d'années, voire même en millions d'années. Aucune population ne les veut sur son territoire, à juste titre. L'enfouissement dans la mer ou dans le sol sont des hérésies. Revenir au nucléaire revient à construire une gigantesque bombe à retardement

atomique pour les générations qui nous suivent.

ET C'EST ENCORE NON
Par ailleurs, les coûts des centrales nucléaires sont exorbitants, et au final, c'est la population qui est appelée à passer à la caisse. Il est au contraire urgent d'investir massivement dans des énergies renouvelables, dont le coût est moindre, et qui posent beaucoup moins de problèmes.

Il n'y a pas d'hésitation à avoir: le nucléaire doit être banni. Et ce d'autant qu'il fleurit toujours avec une concentration excessive du pouvoir, qu'il soit financier, policier ou étatique. Il n'y a guère d'histoire nucléaire sans histoires d'abus de pouvoir sur les populations concernées. Alors qu'à l'inverse, l'énergie solaire peut être complètement décentralisée et installée sur presque n'importe quelle ferme ou bâtiment.

Le 27 septembre, votons donc NON au retour du nucléaire, et donnons une claque aux milieux d'affaires qui veulent en tirer des profits sur notre dos, et sont les seuls à en vouloir le retour. ♦

Jean-Luc Ferrière

Téléchargez le référendum, signez-le et renvoyez-le au plus vite





© Mick Haupt

RÉPARTITION DES RICHESSES

L'écart salarial se creuse à nouveau

L'Union syndicale suisse vient de publier son rapport annuel sur la répartition. Mauvaises nouvelles.

Rapport • Depuis dix ans, la politique suisse en matière de revenus et de fiscalité favorise à nouveau davantage les personnes aisées. Les personnes à bas ou moyens revenus doivent aujourd'hui boucler leurs fins de mois avec un revenu disponible inférieur à celui de 2016, tandis que les salaires et les revenus des personnes les mieux rémunérées ont fortement progressé sur la même période. Il existe toujours un énorme fossé entre les sexes en matière de répartition des revenus.

INÉGALITÉS DE REVENUS

Alors que les revenus disponibles bas et moyens ont légèrement reculé entre 2016 et 2025, les personnes les mieux rémunérées disposent, à la fin du mois, de nettement plus d'argent qu'en 2016. Les femmes continuent en outre de percevoir des salaires sensiblement inférieurs à ceux des hommes. Une femme sur deux gagne moins de 5 000 francs, contre un homme sur deux qui gagne moins de 7 000 francs. Plus la tranche de revenus est élevée, plus cet écart salarial est important.

GAINS DE PRODUCTIVITÉ MAL RÉPARTIS

Les écarts salariaux se creusent pour une raison simple : les salaires médians stagnent malgré les gains de productivité enregistrés. Tandis qu'autrefois, ces gains étaient répercutés sur les salaires réels et se traduisaient par des hausses salariales, cette règle n'est plus respectée depuis 2016. Dans de nombreux cas, le renchérissement n'est même plus compensé. Ces dernières années, les principaux bénéficiaires ont été les employeurs et les actionnaires, qui ont profité de manière disproportionnée des gains de productivité à la faveur de dividendes élevés et de marges importantes.

REDISTRIBUTION FISCALE AFFAIBLIE

Parallèlement, une lutte pour la répartition se joue dans de nombreux cantons, loin des projecteurs. Depuis 2024, les projets cantonaux de baisses d'impôts se sont multipliés. Au niveau fédéral également, la progressivité fiscale est remise en

cause par les récentes votations sur la valeur locative et l'imposition individuelle. À cela s'ajoute l'explosion des primes d'assurance-maladie de ces dernières années [...]

AUGMENTER LES SALAIRES

Un changement de cap dans la politique salariale s'impose afin de corriger le déséquilibre dans l'évolution des salaires. Les salaires réels bas et moyens doivent augmenter nettement plus fortement. Ces dernières années ont clairement mis en évidence que, dans les négociations salariales, de nombreux employeurs ont balayé des acquis longtemps considérés comme allant de soi, tels que la compensation du renchérissement ou la participation des salarié-e-s à la croissance économique. Les syndicats doivent y opposer une réponse plus ferme.

MEILLEURE RÉPARTITION

La compensation automatique du renchérissement doit redevenir la règle. Toute personne ayant achevé un apprentissage doit percevoir au

moins 5 000 francs par mois pour un emploi à plein temps. D'une manière générale, il ne doit plus y avoir en Suisse de salaires inférieurs à 4 500 francs par mois pour un plein temps. Un changement radical de cap s'impose en matière d'impôts et de taxes également. [...]

USS, adaptation SITinfo

GENÈVE ATTAQUÉE PAR LES RICHES

Genève n'échappe pas aux effets décrits dans le rapport. Historiquement, le canton avait pourtant été pionnier en matière de protection sociale, avec notamment la première assurance maternité cantonale, et un salaire minimum qui a réduit la précarité, et réduit les écarts salariaux entre femmes et hommes dans le bas de l'échelle des salaires.

La majorité bourgeoise inverse la tendance, met en place une politique régressive en vidant les caisses de l'État pour imposer « l'austérité » alors que le PIB augmente ! Plusieurs baisses d'impôt pour les plus riches et pour les entreprises font perdre des centaines de millions à l'État et font de Genève un des cantons qui chouchoute le plus ses riches. À l'inverse, les prestations sociales sont attaquées : le patronat remet en cause les aides sociales, diminue les aides au paiement des primes d'assurance maladie et vise les prestations complémentaires. L'attaque votée à Berne contre le salaire minimum aggravera encore la situation.

JLF



© Markus Kammermann

FORMATION PROFESSIONNELLE

NON à la réduction du financement des HES

Le 27 septembre, le SIT appelle à voter NON à la coupe de 2 millions de francs par année dans les HES-SO Genève !

Référendum cantonal • Pourquoi ce vote ? Le Conseil d'État a imposé, lors du renouvellement du contrat de prestation entre l'État et la Haute École Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) Genève, une coupe de 2 millions de francs par an dans son financement. Cela représenterait 8 millions en moins sur une

période de 4 ans pour nos HES à Genève. Ces écoles forment plus de 6000 étudiant-es dans des secteurs comme la santé, le travail social, les arts, l'ingénierie, l'architecture ou la gestion. Un référendum, auquel le SIT a participé, a abouti, raison de la votation à la fin du mois.

STOP À L'AUSTÉRITÉ

Il y a peu, la droite a vidé une nouvelle fois les caisses de l'État de Genève, tout en assurant que cela n'impacterait pas les prestations et la population. Cette dernière baisse d'impôts, qui a représenté 450 millions de recettes en moins pour l'État, est venue s'ajouter à des décennies de cadeaux fiscaux aux plus riches, privant les collectivités publiques des moyens nécessaires pour répondre aux besoins de la population. Or, à peine la baisse d'impôt encaissée, cette droite est sans vergogne repartie à l'assaut des services publics, en refusant de doter le Canton d'un budget en 2026, en s'attaquant aux salaires du personnel, aux prestations sociales et au financement des écoles. Alors que le Conseil d'État et la droite s'apprêtent à faire leur marché dans les coupes proposées par le « Rapport Zuin » (lire SITinfo de juin et juillet 2026), il est essentiel de donner un signal politique clair au Conseil d'État et à la droite majoritaire : stop à l'austérité.

STOP À LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

Le Conseil d'État a pris cette décision de diminution du financement au même moment où les étudiant-es des HES genevoises subissaient une hausse tant massive qu'injustifiable de leurs taxes d'études : +40% pour les étudiant-es suisses et +110% pour les étranger-ères. Cette politique du Conseil d'État revient donc à faire payer plus cher aux usager-es leurs études et ensuite à retirer l'argent public censé soutenir leur formation. Dit autrement, cette coupe dans le budget des HES genevoises revient à faire payer les cadeaux fiscaux aux plus riches par les étudiant-es des HES déjà précarisé-es par leur hausse des taxes et dont les revenus durant leurs vacances peuvent à présent être réduit d'un quart ! Rappelons-nous qu'en mars dernier, la droite genevoise a convaincu la population qui a voté de diminuer le salaire minimum des étudiant-es de 25% pour leurs jobs étudiants durant leurs vacances.

Le SIT, qui défend une formation publique accessible et de qualité et qui s'oppose à la précarisation des étudiant-es, appelle donc à voter contre la coupe de 2 millions dans les HES à Genève. Refusons un désengagement de l'État dans le financement de la formation publique. 

Clara Barrelet

ÉGALITÉ

OUI à la contraception gratuite

Pour favoriser l'égalité et répondre à un besoin de santé publique, le SIT appelle à voter OUI à l'initiative des Socialistes.

Initiative cantonale • Aujourd'hui, ce sont les femmes qui supportent la quasi-totalité des frais de contraception. L'initiative socialiste « Pour une contraception gratuite » propose une prise en charge cantonale de l'ensemble des méthodes contraceptives reconnues comme efficaces. Le SIT appelle à voter OUI à cette initiative. En Suisse, la contraception reste à charge des individus, et en particulier des femmes. Pour-

tant, la contraception constitue un enjeu de santé publique (sexuelle et reproductive) essentiel : elle permet de prévenir des grossesses non désirées, les IST, de renforcer l'autonomie des personnes et de favoriser l'égalité entre femmes et hommes. Or, elle entraîne des coûts importants, qui ont un effet dissuasif dans bien des situations : de nombreuses personnes, surtout parmi les jeunes ou les personnes précaires y renoncent faute de moyens.

Ce constat est d'autant plus affligeant que dans la plupart des pays qui nous entourent, la contraception est prise en charge par le système de santé publique. En Suisse, la part des frais de santé à charge de la population est d'ailleurs l'une des plus élevée d'Europe.

En permettant une prise en charge au niveau cantonal, l'initiative offrira à chacun-e la possibilité de choisir la méthode contraceptive la plus appropriée à sa situation (préservatif, pilule, contraception d'urgence, implant, patch, anneau ou stérilet), indépendamment de ses moyens financiers. Elle s'inscrit donc dans une logique de prévention et de responsabilité collective de cette problématique, et favoriserait l'égalité en soulageant les femmes de ce fardeau financier qui pèse sur des revenus déjà plus bas que ceux des hommes.

Le comité du SIT a décidé d'appeler à voter oui à cette initiative à l'unanimité. 

Jean-Luc Ferrière



© Francesco Ungaro

LOGEMENT

NON aux expulsions et à la pénurie de logements

Derrière l'écran de fumée d'un illusoire accès à la propriété, la droite veut réintroduire l'odieuse pratique des congés-vente.

Référendum • Les milieux immobiliers et leurs relais politiques repartent à l'assaut de la protection des locataires, en s'attaquant une nouvelle fois à la Loi sur les démolitions, transformations et rénovations d'habitations (LDTR). Prétendant fallacieusement que les locataires pourront devenir propriétaires de leur logement, ils visent en réalité à les en expulser pour le vendre à plus offrant. Combattue par référendum, le SIT, tout comme l'Asloca et l'ensemble des syndicats et partis de gauche, appellent la population à ne pas se laisser avoir le 27 septembre prochain.

DANGEREUSE TROMPERIE

La réintroduction par un Grand Conseil de droite des congés-vente spéculatifs, interdits par initiative populaire à 70 % en 1985, n'est rien d'autre qu'une tromperie. Elle permettra la vente des appartements avec les loyers les plus bas, tout en conservant en location ceux qui rapportent le plus. Moins de bas loyers, plus de riches propriétaires: un cadeau empoisonné aux locataires, qui ne fera qu'aggraver la pénurie de logements abordables.

La loi cache également un mécanisme pour faciliter les expulsions. Tous les trois ans, votre bailleur vous « proposera » de racheter votre appartement à un prix impossible. Face à votre refus, il résiliera votre contrat pour relouer après augmentation du loyer. Il recommencera trois ans plus tard avec celles-ceux qui vous auront remplacé-e-s.

PRIVILÈGES ET LOYERS ABUSIFS

En Suisse, et particulièrement à Genève, l'accès à la propriété est réservé à une minorité de privilégié-e-s. Cette tendance n'a cessé de se renforcer et un ménage avec un revenu inférieur à 150 000 frs n'a aucune chance d'espérer un crédit bancaire pour acheter un appartement.

Dans le même temps, les profits des grands propriétaires ne cessent d'exploser. Nos bailleurs nous prennent en moyenne 360 frs de trop chaque mois, et ils s'offrent abusivement 10 milliards de francs par an. Ce n'est pas l'accès à la propriété pour les locataires qui est en jeu, mais leur protection contre l'appétit des banques, des assurances et des fonds de pension qui possèdent les immeubles.

STOPPER L'OFFENSIVE DES MILIEUX IMMOBILIERS

Les expulsions pour rénovation et destruction à Carl-Vogt, aux Augustins et à la Servette et les milliers d'expulsions à Zurich et dans d'autres villes de Suisse montrent que l'offensive des milieux immobiliers est profonde et brutale.

Après avoir tenté de privatiser les terrains du PAV comme première mesure post-électorale en 2024, la droite tente pour la troisième fois après 2004 et 2016 de tromper les Genevois.

Ne nous laissons pas enfumer. Votons NON le 27 septembre au retour des congés-vente. ♦

Thibaut Vibert

PROJETS TRANSFRONTALIERS: UN OUI INDISPENSABLE POUR GENÈVE

Oui, il le faut: construire des P+R aux frontières permettra enfin de réduire un peu le trafic transfrontalier qui engorge Genève en offrant des infrastructures dignes de ce nom aux travailleurs-euses frontaliers-ères. On escompte 15 000 véhicules en moins par jour, avec une baisse de nuisances (bruit, pollution et bouchons) pour la population genevoise. Le projet prévoit également des aménagements contre les crues de l'Arve et l'augmentation de la formation de personnel soignant, qui manque notamment à l'échelle de la région. Le financement genevois de 39 millions est complété par 50 de la Confédération et 98 de la France. Le SIT soutient ces investissements. ♦

JLF

OUI À L'INITIATIVE SUR L'ALIMENTATION

L'initiative « Pour une alimentation sûre » – grâce au renforcement de la production indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre – a pour objectifs de renforcer la sécurité alimentaire et l'indépendance de la Suisse face aux crises, tout en protégeant l'environnement. Elle vise un taux d'auto-approvisionnement alimentaire de 70 % d'ici 10 ans (contre 46 % aujourd'hui).

Cela suppose en particulier de réorienter la production vers les denrées alimentaires végétales, alors que 60 % des terres arables servent à nourrir le bétail, ainsi qu'à protéger les ressources telles que l'eau. Le SIT a décidé de la soutenir pour donner un signal en matière de changement structurel vers une agriculture plus durable. ♦

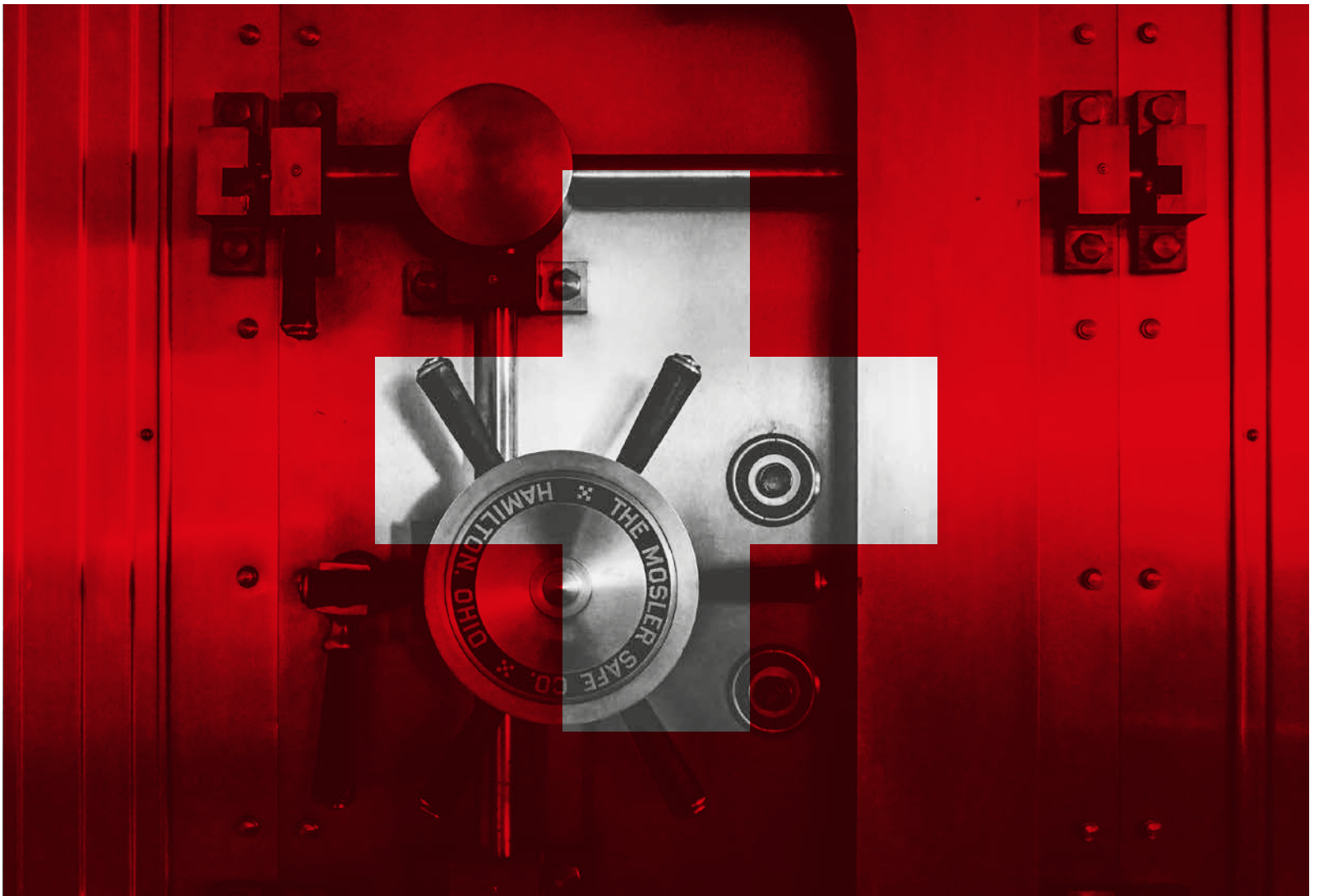
JLF

NON AUX COUPES BUDGÉTAIRES À LANCY

En décembre 2025, la majorité de droite du Conseil municipal de Lancy a voté trois coupes dans le budget 2026 de la commune. Le SIT, ainsi que d'autres syndicats et les partis de gauche, ont soutenu le triple référendum lancé par l'Union populaire, et appellent aujourd'hui à refuser ces coupes dans les urnes.

La première coupe concerne l'allocation scolaire de 100 frs que la commune verse aux parents de 2 000 enfants. Une coupe qui touche directement les familles précaires et de la classe moyenne inférieure. La deuxième coupe supprime des aides à la mobilité douce, s'attaquant ainsi à un mécanisme favorisant la transition écologique. La troisième coupe s'attaque au personnel de la commune, en suspendant la participation de l'employeur à la LAMal. ♦

DDF



© Jason Dent

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

« Neutres » pour s'enrichir? Niet!

Le SIT appelle les travailleurs-euses à refuser l'initiative mensongère sur la neutralité portée par l'UDC.

Initiative fédérale • Une fois de plus, l'UDC impose son agenda identitaire pour la mise en place d'une politique où souveraineté rime avec rapacité et égoïsme, en s'appuyant sur le lobby Pro-Suisse. L'initiative « pour la neutralité » serait censée renforcer la sécurité de la Suisse avec une neutralité stricte et armée, interdisant de reprendre des sanctions contre des États belligérants. Pour la vendre, l'UDC prétend qu'elle devrait « nous protéger des guerres ». Mais nous ne sommes pas dupes: la dernière guerre à laquelle la Suisse a été confrontée date de... 1847, et c'était une guerre civile! Avec un autre pays, il faut remonter à 1798 avec l'invasion par la France bonapartiste! Depuis, rien du tout. Nul besoin, donc, de renforcer la neutralité pour échapper à des guerres. Quelle est alors la vraie raison de l'initiative?

BUSINESS AS USUAL

L'objectif est en fait simplement de pouvoir continuer à commercer avec des pays en guerre, voire génocidaires, comme aujourd'hui avec la Russie ou Israël, pour ne citer que ceux-là. Ce faisant, elle s'inscrit dans une longue tradition de « neutralité » à but économique. Comme l'écrivait Châteaubriand en 1797: « *Neutres dans les grandes révolutions des États qui les environnaient, les Suisses s'enrichirent des malheurs d'autrui, et fondèrent une banque sur les calamités humaines* ».

Rappelons en effet que, de la même manière, la bourgeoisie suisse a refusé de prendre des sanctions économiques demandées par la Société des Nations en 1935 et 1936 contre l'Italie de Mussolini et le Reich d'Hitler. Rappelons aussi

que la Suisse a contourné systématiquement l'embargo sur les armes et les limitations d'investissement à destination du régime d'apartheid d'Afrique du Sud entre les années 60 et 1990, trop intéressée par les intérêts commerciaux, dont les exportations d'armes et les importations d'or. C'est le cas pour d'innombrables autres situations d'embargo et de sanctions contournées.

En 2026, cette même bourgeoisie tente de limiter par tous les moyens la responsabilisation des multinationales pour le respect des droits humains, des droits du travail et de l'environnement, et de pouvoir. Elle cherche également à réduire les limitations à l'exportation de matériel de guerre, une autre loi contre laquelle nous voterons en novembre prochain. Enfin, avec cette initiative, la volonté est claire,

c'est celle de continuer à commercer « en paix » avec des pays en guerre!

DROITS HUMAINS COMME BOUSSOLE

De fait, la *neutralité* suisse est un mythe, au même titre que sa « propreté », ses vaches, « son » chocolat ou son « partenariat social ». Seule au cœur de l'Europe sans matières premières, la Suisse n'a ni le rapport de force ni les capacités d'autarcie qui lui permette de s'affirmer neutre. À l'échelle mondiale, elle est clairement alignée sur les positions occidentalo-centrées.

S'il y a un enjeu, par contre, que la Suisse devrait défendre, en lien avec son image et qui est compatible avec les revendications syndicales, c'est celui des droits humains, partout dans le monde, et de se donner des lignes d'actions cohérentes avec cette défense-là, en condamnant leurs violations. Ce serait cohérent avec le rôle des organisations internationales sises en Suisse, telles que l'ONU, le HCR ou le CICR.

Cela n'a toutefois rien à voir avec ce que propose cette initiative, et ce programme est bien entendu aux antipodes de ce que promeut la majorité PLR-UDC au pouvoir.

Contre cette vision d'une Suisse cupide et hypocrite, votons NON à l'initiative pour la neutralité le 27 septembre. **♦**

Jean-Luc Ferrière



© Tijs Van Leur

FONCTION PUBLIQUE ET PARAPUBLIQUE

Vers un automne de mobilisation

Plan d'austérité du Conseil d'État: le personnel de la fonction publique et des secteurs subventionnés reste mobilisé.

Austérité • La rentrée scolaire a été marquée par 10 jours de mobilisation du personnel de la fonction publique et des secteurs subventionnés qui s'oppose aux mesures d'économie prévues par le Conseil d'État. Deux manifestations se sont déroulées les 17 et 18 août, cette dernière retrouvant le niveau de participation de juin dernier.

Sous la pression des fortes mobilisations du printemps, le Conseil d'État a abandonné 17 mesures d'économie du rapport Zuin – mais 60 restent sur la table. En plus du retrait du plan d'économies annoncé et de la fin des attaques contre les plus précaires, le personnel demande toujours l'application des mécanismes salariaux pour 2026 et la revalorisation des salaires. En effet, plusieurs mesures d'économies ont déjà été adoptées : blocage des annuités; refus d'indexer les salaires ; suppression du dernier salaire doublé au départ à la retraite et de l'indexation des subsides d'assurance-maladie inscrites au PFQ.

ENTRAVES AU DROIT DE GRÈVE

Le DIP a mené de graves entraves à la grève, notamment en refusant d'en informer les parents des enfants à l'école primaire. Des situations tout aussi préoccupantes ont été rapportées ailleurs : pressions exercées à l'OCEJ et au SSEJ pour que les personnels annoncent préalable-

ment leur participation à la grève ; contestation du droit de grève au motif d'une permanence ou de la nature des missions exercées ; informations restrictives à l'OMP quant aux horaires durant lesquels la grève aurait été possible ; menaces de conséquences dans l'enseignement secondaire II en cas de non-participation à certaines séances de rentrée.

Le SIT, le SSP, la SPG, la FAMCO et l'UNION ont dénoncé ces entraves ainsi que les propos de la conseillère d'État Anne Hiltbold prononcés le 17 août se félicitant de l'absence de « blocage » lors de la rentrée. Elle a jugé « satisfaisant et positif » de constater que la priorité des enseignant-es était « la rentrée, les élèves et pas forcément les désaccords ». Une telle déclaration établit une opposition aussi fallacieuse qu'inacceptable entre conscience professionnelle et exercice du droit de grève. Elle laisse entendre que les personnels mobilisés feraient passer de simples « désaccords » avant les élèves et leurs missions. Cette mise en cause implicite de leur engagement professionnel est indigne du respect mutuel que suppose le partenariat social.

La grève n'est pourtant ni un agrément ni l'expression d'un banal « désaccord ». Elle constitue l'exercice d'un droit fondamental auquel les salarié-es recourent précisément lorsque les autres

voies du dialogue ne permettent plus de se faire entendre.

PROCHAINES ÉCHÉANCES

Le Conseil d'État présentera son projet de budget 2027 le 17 septembre prochain. Nous connaissons alors une partie des mesures d'économies retenues par le Conseil d'État. Une assemblée du personnel de la fonction publique et secteurs subventionnés sera organisée le soir même pour en informer le personnel et préparer la suite de la mobilisation, une journée de mobilisation étant d'ores et déjà prévue le 1^{er} octobre.

Puis, une grande manifestation de la coalition contre l'austérité sera organisée le 31 octobre. Le SIT invite tout-e-s ses membres à la rejoindre : derrière chaque coupe budgétaire, il y a des vies humaines. Investir dans le service public n'est pas une dépense inutile – c'est un investissement dans la dignité, la solidarité et la cohésion sociale. ♦

Sandra Froidevaux

LES RENDEZ-VOUS DE LA MOBILISATION

- **Jeudi 17 septembre, 19h au Palladium :** assemblée du personnel des services publics et subventionnés cantonaux
- **Lundi 21 septembre, 18h au SIT :** séance d'organisation collective pour tractages et actions sectorielles
- **Jeudi 1^{er} octobre :** manifestation (heure et lieu à venir)
- **Jeudi 15 octobre, 18h30 au SIT :** assemblée générale des membres du SIT travaillant dans les services publics et subventionnés cantonaux
- **Samedi 31 octobre :** manifestation (heure et lieu à venir)

Pour en savoir plus sur la mobilisation



SECOND ŒUVRE

Protection insuffisante contre les licenciements antisyndicaux

Deux ex-grévistes chez BK Verre SA gagnent leur procès pour licenciement abusif mais obtiennent des cacahuètes.



© Jakob Zerdzicki

Prud'hommes • En février 2024, les ouvriers de BK Verre SA votent la grève pour dénoncer les conditions de travail effroyables que leur imposent leur employeur (SITinfo mars 2024).

Après sept jours de grève et l'intervention de l'OCIRT qui a imposé toute une série de mesures pour garantir la santé et la sécurité du personnel, ce dernier nourrit l'espoir que ses conditions de travail vont enfin s'améliorer. À tort.

GRÈVE ET REPRÉSAILLES

Deux mois à peine leur mouvement terminé, alors que l'OCIRT est toujours sur le dos de l'entreprise, K. Bourraoui licencie brutalement pour des motifs pseudo-économiques la responsable du bureau administratif, reconnue par la clientèle comme un pilier de BK Verre SA depuis 9 ans et le plus ancien poseur de vitre, âgé de 60 ans et travaillant depuis 22 ans pour cette dernière.

Ces licenciements plongent l'ensemble du personnel dans l'incompréhension la plus complète. Après

les souffrances et les humiliations subies par un véritable despote, après avoir constaté que ce dernier escroque ses clients notamment dans des marchés publics en surfacturant des vitres ne correspondant pas à celles commandées, les employé-e-s vont se rendre compte que leurs collègues sacrifié-e-s ne peuvent compter sur aucune protection digne de ce nom.

LICENCIEMENTS ABUSIFS

Evidemment, le SIT ne laisse pas tomber ces employé-e-s et les soutient dans des actions auprès des prud'hommes. Après des procédures longues et fastidieuses, les jugements tombent : BK Verre SA est reconnue coupable de licenciements abusifs. Six mois de salaire à titre d'indemnité pour le collègue vitrier et... un mois et demi de salaire pour la responsable administrative.

SANCTIONS INSUFFISANTES

Si les six mois correspondent au maximum de l'indemnité que peut accorder un-e juge, il n'en demeure

pas moins qu'au vu du préjudice subi par l'employé, le montant accordé est ridicule et n'est pas assez dissuasif. Que représentent en effet 6 mois de salaire pour des patrons qui brassent des millions ? Quant au mois et demi de salaire accordé à la responsable administrative, il ne s'agit ni plus ni moins que d'une seconde gifle reçue de la part de la juge après celle reçue de K. Bourraoui au moment de son licenciement.

RENFORCER LA PROTECTION

En Suisse, la loi ne dissuade pas les employeurs de licencier les représentant-e-s du personnel, les lanceurs et lanceuses d'alerte et les employé-e-s qui défendent leurs droits, c'est le moins que l'on puisse dire.

C'est un problème majeur depuis plus de 20 ans pour les syndicats qui déposent leur première plainte auprès de l'Organisation internationale du travail en 2003 déjà.

Seize ans plus tard, la médiation entre la Confédération, les syndicats et les associations patronales initiée suite à la mise à l'index de

la Suisse par l'OIT, accouche d'une souris : dans les entreprises de plus de 50 employé-e-s, l'employeur qui voudra licencier un-e membre d'une commission du personnel, un-e élu-e du personnel dans une caisse de pension ou un-e membre d'un comité national de branche liée à une CCT étendue, devra se soumettre à une procédure préalable et l'indemnité pour licenciement abusif sera portée à 10 mois maximum dans ces cas-là.

Autant dire que les deux ex-grévistes abusivement licenciés ne correspondent pas à ces critères ultra-restrictifs, et que les sanctions demeurent insuffisamment dissuasives. Le SIT continuera donc la bataille pour une véritable protection des travailleuses et travailleurs dans l'exercice de leurs droits syndicaux. Dans l'immédiat, le SIT va recourir dans le cas scandaleux de l'ancienne responsable administrative. À n'en pas douter, K. Bourraoui n'en a pas fini avec le SIT. 

Thierry Horner

NETTOYAGE

Toutes et tous à l'assemblée intersyndicale !

En vue du renouvellement de la CCT, les syndicats appellent le personnel du nettoyage à se mobiliser pour améliorer ses droits.

Appel • Samedi 19 septembre prochain aura lieu une première assemblée intersyndicale du nettoyage afin de préparer les revendications du personnel du secteur. En effet, dès la fin de l'année, les premières négociations avec le patronat débiteront pour renouveler et renforcer la CCT actuelle. Cette assemblée va permettre aux représentantes syndicales d'écouter les besoins, les difficultés et les propositions des nettoyeuses, d'analyser les manques de la CCT actuelle et chercher des solutions pour l'améliorer.

Les conditions de travail dans le nettoyage sont précaires et difficiles, ce n'est un secret pour personne. Temps partiels, horaires entrecoupés et étalés sur six jours, multiplicités des

contrats entravant la prévoyance professionnelle, bas salaires, pressions exercées sur le personnel pour faire toujours plus en toujours moins de temps, instabilité due à l'échéance des mandats qui laisse régulièrement les employé-e-s en suspens entre changement d'employeur ou chômage, sécurité mal assurée par certains employeurs... et tout cela sans compter l'évidente pénibilité physique que demande la pratique de ce métier.

La forte concurrence entre les nombreuses entreprises du nettoyage se reporte – comme toujours dans ces cas – sur le dos des employé-es souvent contraint-es d'accepter des conditions peu optimales, voire carrément mauvaises, sous

peine de se retrouver sans emploi.

Face à ces nombreux enjeux, il est nécessaire de renforcer la CCT pour davantage de droits et de protection.

Les syndicats ont pour mandat de représenter l'ensemble des travailleur-euses du secteur. Une importante mobilisation est indispensable et elle ne se limite pas aux membres des syndicats. Toute personne qui exerce ce métier au sein d'une entreprise de nettoyage est invitée à se mobiliser pour faire part de ses revendications. Salaires, horaires, santé et sécurité, droits sociaux et professionnels, plus vous êtes nombreux-ses, mieux vos intérêts seront défendus ! 

Cynthia Feurly

ASSEMBLÉE INTERSYNDICALE DU NETTOYAGE

samedi 19 septembre à l'UOG, à 18h, Place des Grottes 3, 1201 Genève.

Invitez et motivez aussi vos collègues ! Il n'est pas nécessaire d'être syndiqué-e pour participer. Enfin, si vous n'êtes pas du métier, n'hésitez pas à partager la présente information avec les nettoyeur-euses de votre entourage !



© Ksenia Makagonova

PETITE ENFANCE

Usages fragilisés, risque de sous enchère réactivé

Dans un récent arrêt du Tribunal fédéral, l'application des usages professionnels édictés par le Canton aux crèches privées non subventionnées est remise en cause.

Volte-face • Un pas en avant, deux pas en arrière. C'est à un véritable tango que se livre le Tribunal fédéral sur la question des usages applicables dans le secteur de l'accueil préscolaire. Après avoir jugé dans un premier temps qu'il est admissible d'imposer les mêmes usages aux crèches privées subventionnées et non subventionnées, le voici qui invalide maintenant la méthode appliquée par Genève pour les déterminer, quand bien même la majorité des crèches sont couvertes par une CCT, réouvrant la voie au risque de sous-enchère dans le secteur.

OBLIGATION LÉGALE

Les conditions de travail dans le secteur de la petite enfance sont définies par la loi sur l'accueil préscolaire (LAPr). Pour être autorisée à fonctionner, une structure d'accueil préscolaire doit respecter une CCT ou le statut du personnel de la collectivité publique dont la structure fait partie, ou les conditions de travail et prestations sociales en usage à Genève. Dès 2020, l'édiction des usages a permis de réguler les conditions de travail et de salaire

dans cette branche. Les crèches privées, subventionnées ou non, qui n'étaient pas signataires d'une CCT ont dû se mettre à jour et signer un engagement à respecter les usages. Contestée par une petite poignée de crèches privées, cette obligation légale a été maintenue par décision populaire en juin 2024 (voir encadré).

LE TF SOUTIEN L'APPLICATION DES USAGES

En parallèle, une crèche privée amendée par l'autorité pour non-respect des usages et poursuivant son refus de verser les rétroactifs dus au personnel concerné, avait fait recours et perdu une première fois au Tribunal fédéral (TF) en avril 2024. Il indiquait qu'il ne voyait pas en quoi imposer les mêmes règles à toutes les structures serait constitutif d'une inégalité de traitement. Le TF précisait que les structures subventionnées ont en plus d'autres obligations que les crèches privées, comme celles de fixer les tarifs en fonction du revenu des parents. Les crèches subventionnées ont aussi le devoir d'accueillir tous

les enfants sans discrimination, en particulier les enfants avec des besoins spécifiques et financer la formation continue de leur personnel. Le respect des usages n'implique pas de distorsion de concurrence. Il y a un intérêt à faire appliquer les usages pour garantir aux travailleurs-euses du secteur des conditions salariales plus favorables que le salaire minimum genevois. Imposer aux employeurs des conditions de travail conformes aux usages de la profession et de la région, permet d'éviter la sous-enchère salariale et de s'assurer de la qualité de la prise en charge des enfants.

MAIS CRITIQUE ENSUITE LA MÉTHODE

Suite à un autre recours de trois crèches privées, le TF dans un arrêt de juin 2026 prend le contrepied de sa première décision en indiquant que les usages tels qu'édictees à Genève ne sont applicables qu'aux crèches qui perçoivent des subventions ou lors de l'octroi d'un marché public, au motif scabreux que la méthode d'édiction des usages appliquée par Genève, calée sur les

CCT majoritairement en vigueur dans le secteur, contreviendrait à la Loi sur l'extension des CCT (LECCT). En l'état, le TF indique que les crèches privées (20 sur les 230 structures existantes à Genève) ne sont tenues de respecter que le salaire minimum légal et la loi sur le travail.

REMETTRE L'OUVRAGE SUR LE MÉTIER

Le Canton doit donc reprendre le travail d'édiction des usages pour les crèches privées non subventionnées, dans le respect de la volonté populaire exprimée en 2024. Cette situation doit rapidement être réglée par le Conseil de surveillance du marché de l'emploi, car il n'est syndicalement pas acceptable, alors que de nombreuses crèches privées n'entendent pas déroger aux usages actuels dans le contexte de pénurie de personnel que nous connaissons, qu'une poignée d'entre-elles se permettent de poursuivre impunément leur politique de sous-enchère, qui plus est en pratiquant des tarifs très élevés accessibles aux seuls parents aisés.

La solution passe aussi par le renforcement de l'effort de création de places de crèches subventionnées ou municipalisées respectueuses de bonnes conditions de travail pour répondre aux besoins de tous les parents. 

Valérie Buchs

LA POPULATION A VOTÉ POUR LE MAINTIEN DES USAGES

Une petite poignée de crèches privées, contestant leur devoir de se conformer aux usages et ayant été prises en flagrant délit de sous-enchère lors des contrôles de l'OCIRT (non-respect des grilles salariales, du 13^e salaire, de la durée hebdomadaire du travail ou des vacances, etc.), avait convaincu la majorité de droite du Grand Conseil de modifier la LAPr à leur avantage. Le respect des usages professionnels avait été supprimé et remplacé par la seule obligation de respecter le salaire minimum légal pour toutes les crèches non-signataires d'une CCT ou au bénéfice d'un statut public. Les syndicats, avec une forte mobilisation du personnel de ce secteur et le soutien de la gauche, avaient combattu cette modification légale par référendum, car cela ouvrait grand la porte à la sous-enchère salariale et à une dégradation des conditions de travail, fruit de décennies de lutte syndicale pour réguler le secteur, valoriser ces métiers très féminisés et garantir la qualité de l'accueil des enfants. Cette modification légale avait été refusée par 57% lors de la votation populaire de juin 2024.

AVS

NON à la hausse de la TVA !

Le 29 novembre prochain, c'est une mauvaise solution de financement de la 13^e rente AVS qui sera soumise au vote des citoyen-ne-s. Le SIT appelle à la rejeter sans hésiter.

Référendum obligatoire • Lors de la session d'été, les Chambres fédérales ont adopté un relèvement de 0,4 point de la TVA pour financer la 13^e rente AVS, plébiscitée en mars 2024 et dont le premier versement interviendra quoiqu'il arrive en décembre de cette année. Toute modification de la TVA étant soumise à un référendum obligatoire, la population se prononcera sur cette proposition de financement le 29 novembre prochain. Contrairement à l'Union syndicale suisse, le SIT appellera à voter NON à cette proposition.

LES PATRONS DOIVENT PLUS CONTRIBUER

Le SIT dénonce le choix imposé par le parlement à majorité de droite. En effet, l'AVS est l'un des piliers essentiels de la sécurité sociale suisse pour assurer une vie décente à nos retraité-e-s, et en tant que tel, de nécessité publique. Et donc elle se doit d'être financée soit par l'impôt direct, qui tient compte de l'inégalité des richesses, soit par des cotisations salariales partagées entre employeurs et employé-e-s, partageant le financement entre les producteurs de richesses. Aujourd'hui, les cotisations salariales paritaires représentent encore 70 % du financement de l'AVS, mais ce taux est en baisse constante. Ainsi, progressivement, les entreprises et les patrons s'exonèrent de contribuer au financement de cette assurance, et les compléments sont repor-

tés intégralement sur la population. Pourtant, les entreprises, d'années en années, augmentent leurs profits, et ont vu leurs impôts diminuer considérablement. Elles libèrent ainsi des milliards et versent des dividendes indécents à leurs actionnaires. Avec ce système, les inégalités explosent depuis 30 ans en Suisse.

INTRANSIGEANCE DE LA DROITE

La proposition avait toutefois été faite, par le Conseil des États, de partager ce financement complémentaire entre les cotisations paritaires à hauteur de 0,2 % et la TVA à 0,4 %. Ce compromis a été par deux fois refusé par la majorité patronale (PLR, UDC et Verts-libéraux) du Conseil national. Parce que certain-e-s veulent mettre le financement de l'AVS en crise pour pouvoir revenir avec une hausse de l'âge de la retraite (pourtant déjà refusée par la population), et parce qu'ils-elles refusent que les entreprises assument de financer l'AVS de demain.

À l'inverse, la TVA est un impôt exclusivement payé par les consommateurs-trices, et elle est antisociale, car les petits revenus en paient une plus grosse proportion. C'est un impôt régressif qui augmente les inégalités. Ainsi, même un foyer exonéré d'impôts en raison de sa précarité paiera entre 5 et 8 % de son revenu en TVA rien qu'avec ses dépenses



quotidiennes. La hausse prévue de 0,4 % augmente ce poids.

RENOYER LA COPIE

Pour le SIT, il s'agit de renvoyer la copie à l'expéditeur. D'abord parce qu'il n'y a pas d'urgence: l'équilibre financier de l'AVS, notamment avec des réserves qui lui permettrait de payer la totalité des rentes durant une année entière sans aucune rentrée de cotisation, permettent de voir venir. Et d'autre part parce que le financement de l'AVS sera à nouveau à l'ordre du jour des travaux parlementaires dès cet automne, en lien avec la proposition du Centre de dé plafonner les rentes de couples mariés.

L'USS invoque le risque de faire le jeu du PLR et de l'UDC, qui pratiquent la politique des caisses vides pour revenir ensuite à la charge sur la question de l'âge de la retraite. Mais tandis que la Confédération dilapide sans compter des milliards pour un armement dont on se demande à quoi il servira concrètement (pour autant qu'il fonctionne), que les poches du patronat sont pleines comme elles ne l'ont jamais été, et que les travailleurs-euses sont déjà de plus en plus éjecté-e-s du marché du travail avant même d'avoir atteint 60 ans, la partie est loin d'être gagnée d'avance pour le bloc bourgeois. 

Jean-Luc Ferrière

LPP

À quand une remise en cause du 2^e pilier ?

Lors de son assemblée des délégué-e-s du 20 août dernier, l'USS a décidé de lancer une offensive pour améliorer les rentes du 2^e pilier, appelant à une sorte de « 13^e rente » LPP.

Perspectives • Le SIT partage le constat que les rentes du 2^e pilier sont insuffisantes. Mais contrairement à l'USS qui y voit le résultat d'une dégradation du système de la LPP (baisse du taux d'intérêt minimum, et baisse du taux de conversion), pour le SIT, c'est en réalité l'effet d'un système vicié dans son principe.

L'USS a beau appeler à rehausser à 3 % le taux d'intérêt minimum servi sur les comptes (2 % d'intérêt + 1 % de rattrapage), déjà la commission qui recommande au Conseil fédéral le taux à fixer ne vise que 1,75 %, et les milieux économiques freinent encore à 1,5 % maximum. Aucun espoir à attendre.

Ne nous leurrions pas : le 2^e pilier est au cœur du capitalisme suisse, et n'est pas une assurance sociale. C'est une assurance obligatoire privée : chacun-e y capitalise dans son coin et selon ses revenus (en augmentant donc les inégalités, surtout chez les femmes). Le 2^e pilier englutit donc des milliards (plus de 1 000 milliards)

sur les marchés financiers et immobiliers, pour ne tenir qu'une seule promesse à la sortie : des rentes loin de leur objectif constitutionnel, en constante baisse depuis 10 ans, et qui se traduisent par des retraites misérables pour l'immense majorité des travailleurs-euses.

Et tandis que l'on s'écharpe sur le financement du 1^{er} pilier, on continue d'alimenter sans sourciller ce monstre qu'est le 2^e pilier, nous condamnant de ce fait qu'à la recherche sisyphéenne de mesurées correctives, « 13^e rente LPP » incluse. Or, rien ne sert de coller des emplâtres sur cette jambe de bois qui ne pourra jamais marcher correctement, si l'on ne se met pas enfin à élaborer une véritable alternative.

Pour le SIT, on peut donc décider d'améliorer le 2^e pilier, mais il s'agit surtout d'en sortir. 

Jean-Luc Ferrière

Décisions du SIT

LORS DE SA SÉANCE DU MOIS DE SEPTEMBRE, LE COMITÉ SIT A:

- ♦ poursuivi la formation sur le panorama syndical
- ♦ bénéficié du compte-rendu de 2 militantes, Waleska Toro et Mylene Soto, sur la négociation et l'adoption de la convention 193 de l'OIT sur le cadrage du travail de plateforme (cf entretien du SITinfo de juillet 2026)
- ♦ voté l'ouverture du fonds de grève pour les mobilisations de l'automne
- ♦ entamé la préparation de la grève du care du 14 juin 2027
- ♦ voté la délégation du SIT au congrès de l'USS de novembre et entamé sa préparation
- ♦ préparé le comité CGAS de septembre
- ♦ pris position sur les objets soumis à votation le 29 novembre: NON au financement de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA; NON à l'initiative «Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples marié»; NON à la modification de la loi fédérale sur le matériel de guerre; pas de prise de position sur l'initiative pour une limitation des feux d'artifice; NON à la loi modifiant les limites de zone sur la commune de Chêne-Bourg, au lieu-dit «Seymaz-Sud»
- ♦ ratifié le soutien du SIT au référendum contre les nouvelles centrales nucléaires
- ♦ pris connaissance du travail réalisé à l'interne sur les risques psychosociaux et décidé des suites à y donner
- ♦ pérennisé le contrat d'une collègue de la caisse de chômage.

29 SEPTEMBRE 17H30 UNI MAIL UNIVERSITÉ: RASSEMBLEMENT CONTRE LA HAUSSE DES TAXES ET LA CASSE DU SERVICE PUBLIC



MANIFESTONS!

Pour que toutes les vies soient protégées, en particulier les plus vulnérables.

Pour une transformation en profondeur du système économique afin de réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre.

Pour que l'urgence climatique soit traitée en priorité absolue, aux niveaux politique, budgétaire, social et économique.

PAS D'ÉTÉS À 30 DEGRÉS!

TOUTES LES VIES SONT PROTÉGÉES → SOUTIENS DU SITA @SOCIÉTÉS

18 SAINT-GALL

SA SEPT. 14H
19 GENEVE
CROQUETTES

25 BALE

25 ZÜRICH

25 BADEN

SA SEPT. 14H
19 LAUSANNE
EPORNE

25 LUCERNE

25 THOÛNE

DI SEPT. 14H
20 FRIBOURG
GURN

25 COIRE

VE OCT. 18H
2 NEUCHÂTEL
GARE

25 BIENNE

L'INFORMATION N'A JAMAIS EU AUTANT DE VALEUR.

Investissez dans son indépendance!

Abonnez-vous dès 17.-/mois



LE COURRIER



**Attaque contre
les libertés syndicales !**

**Soutien à la défense
des travailleurs-euses et
au rôle des syndicats**

Ici, à Genève, le patronat cherche à entraver le travail des syndicats par des procédures-bâillons.
Plutôt que de répondre à une proposition de négociation, un employeur attaque pénalement un secrétaire syndical du SIT pour avoir défendu des travailleuses ayant témoigné de conditions de travail inadmissibles: harcèlement sexuel et non-respect du salaire minimum légal.

**Rassemblement de soutien mercredi 23 septembre
à 13h15 devant le palais de justice**

En cherchant à bâillonner les syndicats, cette procédure entrave les droits démocratiques des travailleuses et travailleurs qui demandent l'aide de leur syndicat... S'attaquer au porte-voix, c'est réduire les victimes au silence...

NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE !

- 16, rue des Chaudronniers • cp 3135, 1211 Genève 3 •
- t + 41 22 818 03 00 • sit-syndicat.ch •



**STOP
A412!**

**Contre l'autoroute
A412 dans le Chablais,
la lutte continue !**
**Le samedi 26 septembre.
Rendez-vous
à la gare de Machilly*
(Ter et Léman express)
à 11h30 avec un pique-
nique.**

***Changements possibles. Vérifiez les dernières infos
sur sit-syndicat.ch**



GRANDE MANIFESTATION

3 ans de génocide et de nettoyage ethnique



SAMEDI 3 OCTOBRE 2026
14h - zone piétonne du Mont-Blanc
Organisation: Coalition genevoise pour la Palestine

C'est la rentrée

Le 4 septembre, c'était la fête annuelle du SIT. L'occasion pour les militantes et militants de se retrouver après des vacances bien méritées pour les plus chanceux-euses, et après un été terrible pour celles-cux qui sont resté-e-s sur le pont.

L'occasion surtout de se préparer à un automne de mobilisations, pour le climat et la protection des travailleurs-euses bien sûr, mais également contre les politiques d'austérité, contre les attaques patronales sur le salaire minimum et le salaire des maçons, et bien évidemment pour lancer la préparation de la grève du care de 2027 (liste non exhaustive). 

Davide De Filippo



JP

JAB
CH-1211 Genève 3
P.P. / Journal

SIT INFO
CP 3135
1211 GENÈVE 3

IMPRESSUM
Edition : syndicat SIT – rédaction : Davide De Filippo
Mise en page : Stéphane Hernandez,
Police de caractère Adelle et Adelle Sans
par TypeTogether

Collaboration régulière
Clara Barrelet, Célia Barrez, Valérie Buchs, Manuela Cattani, Jérôme Chapuis, Davide De Filippo, Nathalie Descloîtres, Sarah Destanne, Clément Dubois, Mirella Falco, Jean-Luc Ferrière, Cynthia Feurly, Sandra Froidevaux, Sarah Gajardo, Thomas Graff, Thierry Horner, Alice Lefrançois, Martin Malinovski, Massimiliano Masini, Nicole Moser, Ximena Osorio Garate, présidence du SIT, Julien Repond, Thibaut Vibert.

Impression
Ediprim SA, Bienne
Tirage : 11 500 exemplaires
Paraît 7 à 8 fois par an
Bulletin adressé aux membres du syndicat SIT

Reproduction d'articles autorisée et souhaitée, mais seulement avec mention complète de la source.

SITinfo accepte volontiers les contributions des membres, pour autant qu'elles portent sur l'activité syndicale au sens large et soient conformes aux principes généraux du SIT.

